

3 avril 2019

Français

Original : anglais

Quatrième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

Première Réunion préparatoire
Genève, 24 mai 2019

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Examen d'un projet d'ordre du jour et organisation
des travaux de la quatrième Conférence d'examen

Ordre du jour provisoire de la quatrième Conférence d'examen

Document soumis par le Président de la quatrième Conférence d'examen

1. Ouverture de la Conférence d'examen.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection des vice-présidents.
4. Confirmation de la désignation du Secrétaire général.
5. Organisation des travaux.
6. Réaffirmation de la volonté politique affichée en faveur de la Convention.
7. Présentation des demandes soumises en application de l'article 5 et des analyses qui en ont été faites.
8. Examen du fonctionnement et de l'état de la Convention :
 - a) Assistance aux victimes ;
 - b) Déminage des zones minées ;
 - c) Destruction des stocks de mines antipersonnel ;
 - d) Universalisation ;
 - e) Autres questions importantes pour la réalisation des objectifs de la Convention :
 - i) Coopération et assistance ;
 - ii) Transparence dans l'application ;
 - iii) Mesures visant à assurer le respect des dispositions ;
 - iv) Appui à l'application.
9. État des contributions financières conformément aux dispositions de l'article 14.
10. Examen du plan de travail et du budget quinquennaux pour la période 2020-2024 et du budget et du plan de travail de l'Unité d'appui à l'application pour 2020.



11. Examen des demandes des États parties prévues à l'article 5.
 12. Dates, durée et lieux des prochaines réunions.
 13. Questions diverses.
 14. Adoption du document final.
 15. Clôture de la Conférence d'examen.
-